



## **430 tonnes de papier collectés en 2019 sur le Sycodem et recyclés à nouveau en papier.**

**En moyenne 8 kg de papier sont jetés par un habitant du Sycodem. Grâce à ce geste 8 kg/habitant sont valorisés à nouveau en papier. Veillons à la qualité de ce tri.**

Grâce au geste de tri des habitants du Sycodem qui déposent leurs papiers dans les conteneurs réservés à ce déchet, 8 kg/habitant ont été valorisés en 2019 ; cela représente 430 Tonnes de papier sur la totalité du territoire, collectés sur une année. Une fois débarrassé de ses éléments métalliques ou plastiques, le papier sera transformé à nouveau en papier. Ce recyclage permet d'économiser des ressources naturelles chères à notre environnement : le bois, l'eau.

A condition de respecter les consignes de tri : des déchets non-conformes sont encore constatés dans les dépôts de papier : sacs poubelles, tapisserie, cartons bruns, fils électriques, emballages, etc. Ces intrus polluent les tonnages collectés et impactent le recyclage. Une partie du papier souillé est alors enfouit sans possibilité de recyclage...

Alors veillons à la bonne qualité de ce papier pour assurer son recyclage. Pour connaître les consignes : [www.trivaoù.fr](http://www.trivaoù.fr)

Renseignements : Sycodem Sud Vendée, 02.51.50.75.35 ou [accueil@sycodem.fr](mailto:accueil@sycodem.fr)